



## Que l'on soit jeune, retraité, salariés du privé et du public, en emploi et sans emploi, tout le monde a une bonne raison d'être dans l'action le 12 septembre.

Les choix politiques du Président Macron, de son 1<sup>er</sup> ministre et du gouvernement sont porteurs de lourds reculs sociaux et sociétaux, à la grande satisfaction du MEDEF. Au travers du discours de politique générale, des ordonnances et des préconisations de la cour des comptes, c'est notre modèle social qui est attaqué :

### CODE DU TRAVAIL/STATUT DES FONCTIONNAIRES

- ✓ **Remise en cause du contrat de travail :** contraindre les salariés, sous peine de licenciement à accepter tout changement de lieu de travail, de temps de travail, de rémunération.
  - ✓ **Remise en cause du CDI** pour faciliter les licenciements,
  - ✓ **Remise en cause de la hiérarchie des normes ;** en privilégiant l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, la convention collective, le code du travail. C'est accentuer la concurrence entre salariés, afin de baisser toujours plus l'ensemble des garanties collectives.
  - ✓ **Santé et sécurité :** Le gouvernement veut renvoyer dans les lieux de travail, la responsabilité de définir les règles d'information et de protection des salariés. Le gouvernement met ainsi en danger des millions de salariés du public comme du privé.
  - ✓ **Salaires :** fixés par les accords d'entreprise et non par les accords de branche, ils pourraient être revus à la baisse entreprise par entreprise. Avec l'autonomie des universités, des hôpitaux... Cette déclinaison est également possible dans le secteur public. C'est une brèche ouverte à la casse du Statut.
  - ✓ **Plafonnement des indemnités prud'homales,** il s'agit de limiter le montant des dommages et intérêts versés aux salariés par l'employeur ; en cas de licenciement abusif, la condamnation ne sera plus liée au préjudice.
  - ✓ **Referendum dans les entreprises** à l'initiative de l'employeur, déclinaison possible dans le public : le chantage ! les salariés voteront sous la pression des directions.
  - ✓ **Fusion des instances représentatives du personnel :** suppression des CHSCT, des délégués du personnel et des délégués syndicaux.

### SECURITE SOCIALE/SANTE

- ✓ Etablissement d'un nouveau plan d'économie de 15 milliards d'Euros dans les secteurs Santé/Sécurité Sociale. Réformer le système de retraite par répartition, en s'attaquant au principe de solidarité Intergénérationnelle, individualisé entraînant la marchandisation de la Sécurité Sociale et la baisse des pensions.
- ✓ Suppression des régimes étudiants et travailleurs indépendants : quelles conséquences pour les emplois, les prestations et les cotisations ?
- ✓ Réforme de l'assurance chômage : suppression des cotisations chômage remplacées par la CSG.

Attaque de l'ensemble de la Sécurité Sociale (famille, maladie...) avec suppression des cotisations sociales et augmentation de la CSG pour les retraités et les actifs et qui entrainera encore des baisses de prestations.



La suppression des cotisations et le transfert vers l'impôt (CSG) changent profondément la nature de la Sécurité Sociale :

Notre salaire se décompose entre :

- ✓ Salaire direct « net » couvrant nos besoins individuels
- ✓ Salaire socialisé « brut » couvrant nos besoins collectifs (invalidité, handicap, logement, chômage...) (santé, vieillesse, famille, maternité, invalidité, handicap, logement, chômage...)

**En supprimant les cotisations sociales, le gouvernement n'augmente pas notre salaire ; il le baisse !**

### SERVICES PUBLICS

Etablissement d'un nouveau plan d'économie de 60 milliards d'euros.

- ✓ Suppression de 120 000 postes de fonctionnaires ; 2 départs à la retraite sur 3 non remplacés dans la Fonction Publique de l'Etat et 1 sur 3 dans la Fonction Publique Hospitalière et Territoriale.
- ✓ Gel de la valeur du point d'indice
- ✓ Mise en place du jour de carence
- ✓ Freins au déroulement de carrière

**Les mesures d'économie drastiques seront renvoyées dans leur mise en œuvre aux territoires créant encore de nouvelles disparités d'un territoire à l'autre.**

Abaisser les droits des salariés n'a jamais favorisé la reprise de l'économie !

Ce qui l'affecte, ce sont les somptueux cadeaux aux entreprises sous forme d'exonérations de cotisations à l'image du CICE ou pacte de responsabilité. Ce sont les gigantesques dividendes versés aux actionnaires au détriment de l'investissement, de la recherche et de l'innovation.

C'est un vaste plan de rigueur et de super austérité que nous prépare le président Macron, c'est tout notre édifice social qu'il entend ainsi faire voler en éclats.

**Dans ce contexte et devant la gravité de la situation, les organisations départementales CGT, FO, FSU, Solidaires ont décidé de multiplier les initiatives et actions dans les entreprises et d'appeler à une grande journée de grève, d'arrêts de travail et de manifestations le 12 septembre prochain.**

Dans l'unité et le rassemblement le plus large, bâtissons ensemble partout dans les entreprises, établissements et quartiers, un mouvement capable de barrer la route à ce rouleau dévastateur.

### **EXIGEONS :**

- L'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux
- Le passage aux 32 h avec maintien de salaire,
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
- la retraite à 60 ans à taux plein et la reconnaissance de la pénibilité,
- une politique industrielle créatrice d'emplois, répondant aux besoins de la population,
- une protection sociale solidaire de haut niveau,
- le maintien et le développement des services publics au plus près des usagers
- la pérennisation des emplois aidés avec de véritables contrats de travail à durée indéterminée,
- la fin des exonérations de cotisations sociales, de la fraude et de l'évasion fiscale,
- l'abrogation de la Loi Travail, Macron, Rebsamen, Santé, NOTRe et toutes les lois régressives...

**Pour en finir avec ces politiques au service de la seule finance, pour la défense et la conquête de droits nouveaux, pour le progrès social :**

**TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION  
MARDI 12 SEPTEMBRE**

**GUINGAMP : 11h 00 Parvis de la gare**

**LANNION : 11h 30 Quai de l'Aiguillon (devant la Poste)**

**SAINT BRIEUC : 10h 30 Parc des promenades**

**PONTIVY : 10h 30 la Plaine**